

Séance du conseil municipal du 21 mars 2026 à 15h00 salle du conseil (300, rue de la mairie)
Signataire des délibérations : M. Fabrice GYSELINCK, Maire

Numéro de délibération	Intitulé de la délibération	Décision du conseil municipal	Date de mise en ligne sur le site
DEL2026_35	Elections du Maire	Approuvée à la majorité (24 voix),	27 MARS 2026
DEL2026_36	Détermination du nombre d'Adjointes	Approuvée à l'unanimité (28 voix),	27 MARS 2026
DEL2026_37	Elections des adjoints	Approuvée à la majorité (23 voix),	27 MARS 2026
DEL2026_38	Fixation des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers municipaux	Approuvée à l'unanimité (28 voix),	27 MARS 2026
DEL2026_39	Délégation du conseil municipal au Maire, en vertu de l'article L2122-22 du CGCT	Approuvée à l'unanimité (28 voix),	27 MARS 2026

Le Maire



Fabrice GYSELINCK